

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée 2023

La FCPE31 engagée pour la défense de l'école publique.

“Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons”. Ces mots prononcés par Victor Hugo résonnent encore aujourd'hui et nous rappellent l'importance cruciale de l'éducation dans la construction d'une société. Cependant, nous sommes préoccupés par la dégradation des conditions d'apprentissage due aux coupes budgétaires incessantes et aux choix politiques du gouvernement compromettant la construction d'une société juste et éclairée.

L'école est le creuset républicain où sont transmises les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect aux générations futures. Un investissement adéquat dans le Service Public de l'Éducation Nationale est indispensable pour garantir cette transmission. L'école est la fondation d'une société équilibrée et démocratique. Force est de constater que cet édifice est en péril.

En effet la diminution du nombre de personnels éducatifs, la surpopulation des classes, le manque d'entretien du bâti scolaire et la fermeture de nombreux établissements contribuent à un climat scolaire dégradé. De telles conditions entraînent des conséquences directes sur les élèves en les privant des ressources nécessaires pour leur épanouissement intellectuel et social. Cette dégradation portant préjudice au climat scolaire génère une souffrance intolérable pour le personnel éducatif et pour les élèves.

C'est pour ces raisons que la FCPE31 dénonce vivement depuis plusieurs années l'utilisation disproportionnée des ressources publiques en faveur des établissements d'enseignement privés où la part des catégories sociales très favorisées était de 40% en 2021 contre 20% dans le Public (rapport de la Cour des Comptes de juin 2023). Au lieu d'investir dans le renforcement du Service Public de l'Éducation, les fonds publics sont détournés vers des structures privées, ce qui affaiblit davantage les écoles publiques déjà en difficulté. Les établissements privés deviennent le lieu de la ségrégation scolaire et sociale, d'un séparatisme des classes sociales très favorisées. Quant au protocole sur la mixité sociale avec le privé ce n'est qu'une façade complaisante car aucune mesure contraignante n'y figure Cette tendance est inacceptable pour la FCPE31.

L'inclusion des élèves à besoins particuliers est également une préoccupation majeure pour notre fédération. Ces enfants, qui devraient bénéficier d'une attention particulière, manquent cruellement d'Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH). Ces professionnels jouent un rôle essentiel pour permettre aux élèves de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Malheureusement, le manque de recrutement et la précarité de leur emploi compromettent l'égalité des chances pour tous les élèves. A cela s'ajoute encore le manque de places en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) qui met en souffrance des enfants qui ne peuvent suivre une scolarité en classe ordinaire.



Face à cette situation préoccupante, la FCPE31 appelle à des mesures urgentes pour rétablir les moyens nécessaires au Service Public de l'Éducation Nationale, afin de garantir un environnement propice à l'apprentissage. Nous exhortons les autorités compétentes à investir afin que les établissements publics aient les ressources nécessaires à leur mission éducative et à recruter des personnels (professeurs, psychologues, médecins scolaires, infirmières, AESH, personnels administratifs...) à la hauteur des réels besoins de l'École.

Il est urgent de renouer avec une école émancipatrice, inclusive et porteuse des valeurs du vivre-ensemble, en investissant dans l'inclusion, en diminuant les effectifs par classe et en renforçant le recrutement et la formation des personnels, offrant ainsi des conditions de travail dignes.

La FCPE31 demeure résolument engagée dans la défense du service public d'éducation nationale afin de garantir l'égalité des chances.

